

Compte rendu du conseil municipal du 03/10/2024



Adrien BERTRAND	Geneviève MOULINS-DAUVILLIERS
André CHAUVIN.	Christian RIGAUD
Emmanuelle FOLCHER	Alain SCHOULZ. Abs. Pouvoir à PV.
Anaïs FRAUD, secrétaire de séance.	Peter VERBRUGGEN.
Pascale MATRAS.	Sébastien VITEAU. Rédacteur du compte-rendu.
Christine LAGRANGE. Abs. Pouvoir à SV.	

Ouverture de la séance à 20h00

ORDRE DU JOUR :

- 1-Approbation du précédent compte-rendu.
- 2-Délibération pour modification sous-traitance DC4 SORODI
- 3-Choix entreprise pour inspection vidéo réseau EP
- 4-Proposition pour animateur débroussaillement
- 5-Délibération pour devis travaux traverse suite à inondation
- 6-Délibération sur nouveau montant télégestion.
- 7-Courrier habitants quartier des Moulins
- 8-Questions diverses.

Ouverture de séance à 20h00.

1-Approbation du précédent compte-rendu.

Ajournement.

2-Délibération pour modification sous-traitance DC4 BRAJA

De Rivasi à Cheval Paysage. Ancien montant 6737.4 € ht qui passe à 2533.5 € ht.

Au vote oui à l'unanimité.

3-Choix entreprise pour inspection vidéo réseau EP-délibération

Rappel de l'historique sur l'inondation bâtiment Eymery G/Viteau S.

Devis Arnaud 500€ ht, SARP 750€ ht pour vidéo-inspection du tuyau EP 500 est.

Au vote : oui à l'unanimité pour Entreprise Arnaud. 500€ ht.

4-Compétence eau/assainissement-délibération.

Rappel de la loi Notres. Prise de compétence eau et assainissement par la CCVD au 1/01/2026.

Infos sur le projet « régie-eau » CCVD avec 7 communes. Au moins un délégué sera nommé par commune pour la représenter au sein de la future régie intercommunale. L'assainissement non-collectif sera toujours pris en charge par le SIGMA.

Au vote : 3 abstentions - 8 pour.

5-Proposition pour animateur débroussaillement CCVD.

Financement 80% par le Fond Vert. Personnel formé à l'information, la formation pour la prévention des incendies. Proposition de mutualisation avec les autres communes.

Abstention 3, contre 8.

6-CLECT-Piscine Loriol. Délibération.

Compétence piscine CCVD. La piscine de Loriol est la seule piscine couverte de la CCVD. 284000€ de charges à l'année, transférés à la communauté de communes. Reprise du personnel.

Le problème se pose de la mobilité pour des communes éloignées.

Au vote : oui à l'unanimité.

7-Délibération pour devis travaux traverse suite à inondation.

Proposition de travaux supplémentaires pour éviter l'inondation du 1700, route de Soyans, pose d'une grille en amont du plateau traversant nord, division du réseau EP au carrefour Route de Soyans /Bessons réseau ouest, qui actuellement part vers le 500

est, possibilité de raccorder avec le réseau Bessons et raccord fossé ouest vers le 500 est au niveau de la mairie pour décharger le réseau ouest.

Le groupe BRAJA propose le doublement de l'exutoire ouest à l'angle RD et Bessons pour 8853.3 € ht et la pose d'une grille avant le ralentisseur « église » à l'est pour 2909.1 € ht.

Lecture par P.V. du courrier rédigé par A.S. concernant le sujet des travaux de la Traverse et des abords de l'école, il fait part de son désaccord avec le financement par la Mairie de ces travaux.

Proposition d'ajournement du sujet « devis » travaux traverse au prochain conseil.

Proposition d'une nouvelle rencontre avec le maître d'œuvre pour discussion.

8-Délibération sur nouveau montant télégestion.

Nous avions fait faire un devis par la société Objectif-Eau pour la télégestion de plusieurs équipements et compteurs de sectorisation sur la commune. Une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau était en cours. Mais dans le cadre de la prise de compétence par la CCVD au premier janvier 2026 et dans le projet de créer une régie avec 6 autres communes (La Répara, Divajeu, Autichamp, La Roche/Grane, Chabrières, Vaunaveys la Rochette), une nouvelle consultation a été faite pour laquelle seule l'entreprise Michelier a répondu. Le but est d'avoir sur les 7 communes concernées par cette régie, le même matériel et le même logiciel de télégestion.

Lecture de la délibération autorisant la Mairie de Chabrières à gérer la commande pour 5 communes concernant le logiciel de télégestion. Soyans réalise par ses propres moyens la demande de financement, mais faisant partie du groupement se doit de voter cette délibération.

Au vote devis télégestion+partie du logiciel, 39738.66 € ht. 1 abstention 10 pour.

Avenant au groupement de commande au vote : 1 abstention 10 pour.

9-Courrier habitants quartier des Moulins

Panne internet et tel, (12/09), courrier collectif. Discussions sur les pannes ayant impacté la commune depuis fin juin.

10-Questions diverses.

-Rencontre avec B. Buis, sénateur, qui a œuvré pour le maintien de la zone ZRR pour Soyans. Attention aux dotations territoriales qui pourraient baisser et revenir au niveau de 2017.

-Fibre : certains habitants ne veulent pas de poteaux « fibre » chez eux ce qui impacte l'avancement de l'installation de ce réseau. Mercredi 9/10 9h30, rencontre avec le responsable ADN du secteur et les propriétaires concernés.

-9/10 14h présentation des schémas directeurs par le cabinet Euryèce.

-Infos amélioration sûreté nucléaire la Coucourde

-23/10 14h dossier Mr Girardot en cours d'appel Grenoble.

-18/12 11h inauguration traverse.

Fin du conseil 22h40.